

INTEGRALE INGENIERIE

Mamoudzou, le 11/11/2024

Objet : EXTENSION PREFECTURE - Réponse au VISA n°FV04 GO

Madame, Monsieur

Faisant suite au VISA N°FV04 GO, veuillez trouver ci-après nos réponses :

Remarque	Réponses M2CI
1	<u>Compléter plans avec synthèse corps d'état technique :</u> Nous n'avons pas connaissance d'autres documents techniques au moment de réaliser les plans. <u>Justifier modification des fondations en files O et Oa :</u> Les semelles SI2, SI3, SI6 et SI7 restent inchangées exceptée la semelle SI1 qui passe de 100x225x35ht à 100x237x35ht. Cf note NDC-01 indice A. <u>Justifier la fondation en file I :</u> Cf note NDC-01 indice A. <u>Synthèse avec les lots archi pour vérifier épaisseurs revêtement :</u> En attente des éléments correspondant.
2	<u>Nota à corriger :</u> Note mis à jour concernant les plans charpente et DDC. Nous n'avons pas reçu le PAC étancheur. <u>Vérifier la nécessité de suivre l'EC8 pour l'élancement des voiles de l'ascenseur :</u> La cage d'ascenseur étant ouverte sur deux côtés, il n'est pas possible de la considérer comme un groupe de voile qui aurait pu réduire l'épaisseur de la paroi. On maintiendra donc l'épaisseur de voile 23cm pour le PH R-1 et le PH RDC.

	<u>Distance de 30cm à respecter entre réservation et plots dans les pièces étanchées :</u> Bien noté, en attente validation de l'étancheur.
3	<u>Nota à corriger :</u> Note mis à jour concernant les plans charpente et DDC. Nous n'avons pas reçu le PAC étancheur. <u>Vérifier la nécessité de suivre l'EC8 pour l'élancement des voiles de l'ascenseur :</u> La cage d'ascenseur étant ouverte sur deux côtés, il n'est pas possible de la considérer comme un groupe de voile qui aurait pu réduire l'épaisseur de la paroi. On maintiendra donc l'épaisseur de voile 23cm pour le PH R-1 et le PH RDC.

Bien cordialement.

L'équipe M2CI